



## Révision du règlement de copropriété

-----  
Par Coproperdu

Bonjour,

Dans une copropriété horizontale, une AG a autorisé un copropriétaire a surélever son lot. Quelle loi précise si le règlement de copropriété doit être révisé ainsi que la mise à jour des tantièmes. Qui doit payer les frais ?